

# **PROCÈS-VERBAL DU FESTIVAL DU VIN SÉANCE CONSTITUTIVE**

*Givrins, le jeudi 29 novembre 2018 à 20h*

**Présents** : Clara Forax, Pauline Corboz, Loïc Roth, John Marchetti, Jonathan Beck

## **Ordre du jour** :

1. Les statuts de l'association
2. Définition des rôles
3. Première édition du Festival

### **1. Les statuts de l'association**

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association. Les membres de l'association ont pris connaissance des statuts de l'association et approuvent ces derniers à l'unanimité. Les membres adoptent également le nom « Festival du vin ».

### **2. Définition des rôles**

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

- Jonathan Beck Président de l'association
- Loïc Roth, Secrétaire Général
- John Marchetti, Trésorier.

John Marchetti est désigné comme seul responsable des comptes bancaires.

### **3. Première édition du Festival**

La première édition du Festival du vin est prévue au dernier week-end de novembre, soit le vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019. Cette date est sujette à être modifiée.

John Marchetti propose d'établir des cahiers des charges, pour répartir les tâches de chacun dans l'association. Ce cahier des charges prévoit notamment l'ouverture d'un compte bancaire, la logistique, la promotion du Festival.

La séance se clôt à 22h.

Procès-verbal rédigé par Loïc Roth